



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-03-GT**

Plancher chauffant à eau basse température dans un bâtiment de grande taille

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée comprise entre 5 000 m² et 10 000 m².

2. Dénomination

Mise en place d'un plancher chauffant à eau basse température pour un système de chauffage central à combustible.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

30 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant unitaire en kWh cumac / m ²			X	Surface chauffée (m ²)	X	Secteur d'activité	Facteur correctif		
Zone climatique	H1	120		X		S	X	Bureaux	1,3
	H2	100						Enseignement	0,7
	H3	70						Commerces	1,1
			Hôtellerie, restauration		1,4				
						Santé	1,1		
						Autres secteurs	0,7		